

**LES
AUTOCHENILLES CITROËN
TRIOMPHENT AU
CONCOURS MILITAIRE
DE 1930**

**Augmentation des
primes d'achat et
d'entretien**

TOUS les ans l'Autorité Militaire institue un concours entre les différents types de tracteurs, à l'effet de désigner les véhicules qu'elle fait bénéficier d'une prime d'achat et d'entretien.

Pour qu'un type de véhicule soit primé il faut qu'il remplisse certaines conditions techniques et pratiques qui en rendent l'adaption immédiate aux besoins militaires en cas de mobilisation.

Ce concours comporte une série de performances contrôlées par l'Autorité Militaire.

Cette année ces épreuves se sont déroulées successivement au camp de Satory, puis au camp de Mailly où la nature du sol et les pentes sont particulièrement hostiles aux voitures automobiles.

Pendant trois semaines, travaillant 10 et 12 heures par jour, parfois par un temps abominable, nos vaillantes autochenilles ont accompli sans défaillir les tâches les plus rudes et les plus diverses : traction de pièces d'artillerie, de charges de 2 et 4 tonnes, corvées de récupération, déplacements routiers, escalades de pentes, épreuves de reconnaissance et de liaison, etc...

A la fin de tous ces exercices, les voitures compétitrices ont été ramenées — ou sont revenues par leurs propres moyens en ce qui concerne nos auto-



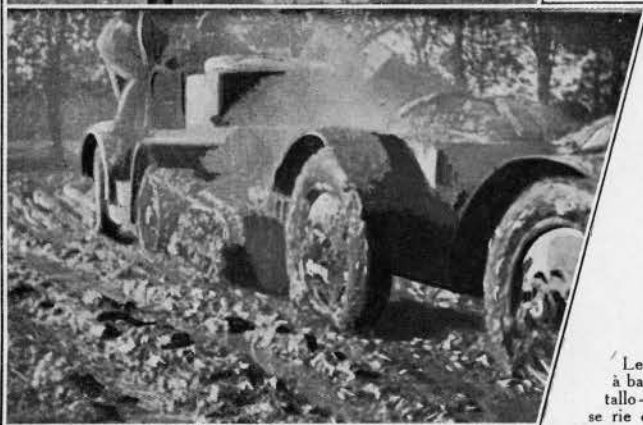
Départ pour
le champ de
manœuvre du
Camp de Mailly



Le temps avait
rendu les pistes
impraticables aux
moyens ordinaires



Malgré les
risques, la traction
des pièces
de 155 s'effectue
normalement



Le propulseur
à bandages mé-
tallo-caoutchouc
se rie de la boue

chenilles — au camp de Satory, où leurs organes ont été examinés.

Par le grand intérêt que lui constituent les primes accordées, ce concours avait réuni un assez grand nombre de concurrents, tracteurs à chenilles pour la plupart, et voitures à roues motrices multiples pour les exercices de reconnaissance. Seuls nos tracteurs affrontaient à la fois les épreuves sur le terrain et sur routes.

Ce concours vient de se terminer et les résultats ont été un succès de plus à ajouter au palmarès déjà si copieux de nos autochenilles. Mais ce succès revêt une forme des plus tangibles, car il se traduit par une augmentation très sensible des primes déjà accordées à nos voitures.

De plus nos tracteurs sont les seuls à bénéficier de la prime totale, c'est-à-dire qu'ils sont les seuls ayant satisfait complètement aux épreuves sur route et terrain varié.

Les primes totales sont désormais :

Pour les tracteurs à chenilles type P. 17 (moteur C-4) : 8.100 francs, se décomposant en une prime d'achat de 4.500 francs et trois primes d'entretien de 1.200 francs.

Pour les tracteurs à chenilles type P. 14 (moteur C-6) : 10.500 francs, se décomposant en une prime d'achat de 6.000 francs et trois primes d'entretien de 1.500 francs.

Nos concessionnaires comprendront sans peine toute l'importance qu'ont ces allocations au point de vue commercial et ne manqueront pas de faire valoir le gros argument qu'elles constituent auprès des nombreuses personnes et entreprises susceptibles de constituer une clientèle pour ce genre de voitures. Le travail militaire auquel elles ont satisfait est un des plus divers qui soient : « Qui peut le plus peut le moins ». Elles s'adapteront donc avec certitude aux nombreux problèmes de transport qui exigent à la fois une traction routière et des déplacements en terrain difficile.



Avec souplesse le P-14 se tire des situations les plus critiques



Dix chevaux attelés n'auraient pas arraché le canon de ce bourbier



H. Kégresse pilote lui-même une voiture de reconnaissance sur une pente à 80 %



Quelle aurait été la situation des tracteurs à roues dans cette mer de boue ?